

## Déclaration de Fabrice Aresu, CEO, sur les Droits Humains

“Dans un contexte global marqué par la convergence croissante des enjeux sociaux, technologiques et économiques, LuxTrust reconnaît pleinement ses responsabilités en matière de respect des droits humains. Notre réputation repose sur la sécurité, l'éthique et l'intégrité avec lesquelles nous concevons et délivrons nos solutions numériques, indispensables pour permettre aux individus d'accéder en toute confiance à des secteurs clés tels que les services publics ou les services financiers. Nous assumons pleinement notre rôle et veillons à promouvoir dans toutes nos activités le respect et la valorisation des droits humains reconnus internationalement par la Charte Internationale des Droits de l'Homme des Nations Unies et par les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

En tant qu'acteur central des services numériques, nous portons une responsabilité particulière vis-à-vis de la protection des données personnelles et du respect de la vie privée. Ces principes sont au cœur de notre stratégie et nous déployons les normes les plus rigoureuses en matière de contrôle interne, de sécurité et d'évaluation afin de garantir ces droits fondamentaux.

Nous veillons également à offrir un environnement de travail inclusif, équitable et respectueux, où chaque collaborateur est libre de s'exprimer, se sent protégé contre toute forme de discrimination et bénéficie de conditions de travail et rémunérations justes. Nous privilégions une approche collaborative fondée sur un dialogue ouvert et permanent avec nos équipes, convaincus que la diversité et l'inclusion sont sources d'innovation et de performance durable.

Nous souhaitons instaurer un climat de confiance qui encourage nos collaborateurs à participer activement à la promotion des droits humains au sein de notre entreprise, qu'ils demeurent vigilants et nous alertent afin de garantir ces droits. Notre ambition est de diffuser ces valeurs à l'ensemble de nos parties prenantes, agissant ainsi comme acteur du changement positif tout au long de notre chaîne de valeur.

En tant que signataire volontaire du Pacte National « Entreprises et Droits de l'Homme » et du Pacte Mondial des Nations Unies, nous démontrons que nos engagements vont au-delà de simples obligations, se traduisant par des actions concrètes qui reflètent notre identité. À travers ces engagements, nous entendons évaluer régulièrement et communiquer de manière transparente sur les questions prioritaires relatives aux droits humains, en identifiant les axes d'amélioration et en contribuant ainsi à construire un avenir fondé sur la confiance et le respect des libertés fondamentales de chacun.”

Fabrice Aresu, CEO LuxTrust